

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2021

---

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° AE95

présenté par

Mme Anthoine et Mme Bazin-Malgras

-----

### ARTICLE PREMIER

#### CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL

Après la deuxième phrase de l'alinéa 2, insérer la phrase suivante :

« Elle met en exergue les inégalités structurelles, notamment celles fondées sur le genre, et impacte de manière disproportionnée les femmes et les filles. »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet de mentionner l'impact disproportionné de la pandémie de Covid-19 sur les femmes et les filles.